



Déclaration Liminaire de la CGT Educ'Action du Var au CSA – Départemental du 25 Janvier 2023

Une déferlante humaine... Plus 2 millions de manifestantes et manifestants ont défilé dans toute la France jeudi dernier 19 Janvier contre le projet de réforme des retraites . La CGT appelle d'ailleurs à poursuivre la mobilisation , en multipliant les actions et en participant massivement à la prochaine journée interprofessionnelle de grève et de manifestations qui aura lieu mardi 31 janvier 2023. Mais Face au projet injuste et brutal du gouvernement la CGT est aussi force de proposition , en demandant entre autre d'améliorer l'égalité de salaires hommes/femmes ou tout simplement d'augmenter les salaires . Ces mesures auraient l'avantage de financer notre système de retraite mais également de lutter contre la baisse du pouvoir d'achat et de rétablir un peu la justice sociale En effet dans notre ministère par exemple , n'est il pas injuste que les enseignants français soient parmi les moins bien payés de l'OCDE alors qu'ils connaissent des conditions de travail particulièrement difficiles avec un nombre d'élèves par classe le plus important comme le signale le dernier rapport de la DEPP sur l'Education en Europe. Plus généralement les personnels de l'Education Nationale connaissent une érosion spectaculaire de leur rémunération par rapport au SMIC. Par exemple les personnels catégories A étaient recrutés à 37 % au-dessus du SMIC en 2000 contre 11% aujourd'hui ! les catégories B recrutées à 14 % au-dessus du SMIC en 2000 alors qu'aujourd'hui les 2 premiers échelons sont à peine au niveau du SMIC et bien sur les catégories C qui étaient recrutées à l'époque à 3% au-dessus du SMIC alors qu'aujourd'hui elles sont à ce niveau jusqu'aux 7 premiers échelons...

D'ailleurs pour les personnels les plus précaires comme les AED et AESH , les injustices se cumulent. La dernière en date est celle de l'accès à la prime REP et REP+ pour ces personnels, obtenu suite à de nombreuses mobilisations soutenues par la CGT Educ'Action, mais dont le ministère a décidé sans raison que le montant serait inférieur uniquement pour les AED et AESH.

Mais les injustices ne résident pas que dans les rémunérations. Prenons par exemple les dernières annonces du ministre concernant le COLLEGE , par média interposé comme son prédécesseur, sur le fait que pour financer des groupes de compétences en Mathématiques et en Français, la technologie disparaîtrait en 6ème dès la rentrée 2023.

La CGT s'oppose à un tel projet qui consiste à faire disparaître une discipline pour financer d'autres dispositifs. En tout état de cause sans moyens supplémentaires la CGT Educ'Action vous demande M. le DASEN de ne pas anticiper la mise en place de ce dispositif qui pour l'instant ne fait l'objet d'aucun texte officiel et d'enjoindre les chefs d'établissement de ne pas le faire non plus dans l'élaboration des DGH .

Au passage les déclarations du ministre indiquant que ce soutien en Mathématiques et en Français serait encadré par des professeurs des écoles est vécu également comme une injustice pour ces personnels. Pour le ministère il s'agit semble t-il d'une punition pour les professeurs des écoles dont les anciens élèves seraient en échec au collège.

Enfin concernant les moyens pour les établissements du département, on se doutait qu'il n'y aurait pas, cette année non plus, de rattrapage par rapport à la moyenne nationale compte tenu des suppressions de postes d'enseignement au niveau national -1117 dans le 1er degré et -481 dans le 2nd degré.

Certes en collège les dotations augmentent dans notre département d'un millier d'heures environ mais c'est pour presque 800 élèves de plus. En outre nous constatons que vous avez réussi M. le DASEN à mettre en œuvre ce que vous nous annonciez en décembre concernant la prise en compte des élèves d'Ulis directement dans les DGH des établissements. La CGT se félicite de cette décision , car il s'agissait d'une des revendications qu'elle portait depuis de nombreuses années. Toutefois nous avons toujours indiqué que cette mesure devait être prise avec des moyens supplémentaires , ce qui n'est pas le cas et qui vient réduire d'autant la progression constatée du volume des DGH des collèges du Var.

En outre nous voulons dénoncer la situation de certains établissements qui gagnent des élèves mais qui perdent des heures comme les collèges Cézanne à Brignoles, le collège de Gassin, celui de Garéoult, le collège Vallée du Gapeau à Sollies, celui de Roquebrune sur Argens, celui de Vidauban, ou encore le collège Cousteau à la Garde qui gagne 23 élèves mais perd 29h.

Nous voudrions également attirer votre attention M. le DASEN sur les situations des collèges La Peyroua au Muy, Eluard à la Seyne, Joliot Curie à Carqueiranne ou encore Les Chênes à Fréjus qui gagnent entre 30 et 50 élèves de plus, sans ouverture de section et sans gain de DGH, les conditions de travail vont se dégrader nettement dans ces établissements l'an prochain.

Enfin la CGT souhaite qu'une attention particulière soit portée au collège l'Herminier à la Seyne sur Mer qui se retrouve à 1 élève du seuil d'ouverture d'une division en 6ème et à deux élèves du maintien d'une division en 5ème.

La CGT Educ'Action réitère également son soutien à la revendication des personnels du collège Jean Moulin de Brignoles, dont la motion a été signée par 90% des professeurs des écoles de la ville de Brignoles, concernant le classement de l'établissement en REP+.

Les personnels du collège et des écoles ont d'ailleurs été déçus de l'audience qui a eu lieu le 5 janvier dernier puisqu'ils ne pourront semble-t-il, même pas intégrer le dispositif académique « égalité des chances ».

En conséquence la CGT souhaite M. le DASEN qu'une nouvelle audience puisse avoir lieu qui permettent également la participation de représentants des enseignants des écoles de Brignoles afin de trouver une solution sur cette question.

Pour les LGT du département malgré l'augmentation des effectifs en pré bac, les dotations diminuent encore cette année. La CGT Educ'action souhaiterait plus particulièrement attirer votre attention M. le DASEN sur la situation de certains établissements.

Par exemple le lycée Bonaparte qui détient le triste record d'avoir l'indice IPS le plus faible du département et bien en dessous des autres LGT, et qui pourtant se voit amputer de plus de 67 h sur sa DGH.

LA CGT DEMANDE QUE LA SITUATION PARTICULIERE DE CET ETABLISSEMENT SOIT PRISE EN COMPTE POUR UN AJUSTEMENT A LA HAUSSE DE SA DOTATION.

De même, les personnels du lycée Maurice Janetti à Saint-Maximin, qui ont connu une rentrée 2022 particulièrement difficile et qui ont été reçus en audience le 3 Octobre dernier pour demander notamment des moyens supplémentaires de fonctionnement, ne comprennent pas cette nouvelle baisse de DGH de plus de 42 h. Certes l'établissement a été intégré au comité de suivi académique, mais sans que cela n'entraîne de réponse concrète aux revendications.

Depuis la rentrée 2018 cet établissement a perdu 254 h sur sa DGH pour seulement 150 élèves de moins soit un ratio de 1,64 h en moins par élève ce qui est bien supérieur au H/E moyen. De plus concernant le post bac, les personnels de l'établissement ne comprennent pas pourquoi l'ouverture du nouveau BTS maintenance des systèmes ne fasse augmenter le volume horaire que de 28 h contrairement aux textes en vigueur.

POUR TOUTES CES RAISONS LA CGT EDUC'ACTION DEMANDE UN REAJUSTEMENT A LA HAUSSE DE LA DOTATION DU LYCEE MAURICE JANETTI POUR LA RENTRE 2023.

Pour terminer si nous constatons une augmentation de la dotation pour les LP du département pour la rentrée prochaine, la CGT espère qu'il ne s'agit pas là d'un moyen détourné pour calmer la contestation sociale contre la réforme de la voie professionnelle, que les personnels refusent à une large majorité, comme l'ont montré les mobilisations historiques des 18 Octobre et 17 Novembre dernier.